

Le Service Formation continue

Les Principes

- La formation continue s'inscrit dans le cadre de la formation tout au long de la vie (FTLV).
- Elle s'adresse aux adultes en reprise d'études.
- Elle s'adresse également aux employeurs souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

- ◆ **La formation continue permet :**
 - d'acquérir un diplôme,
 - de valoriser une expérience professionnelle,
 - d'acquérir ou de perfectionner des connaissances,
 - d'envisager une reconversion professionnelle.

Le service de formation continue propose :

- un accompagnement du retour en formation,
- une offre diversifiée de formations diplômantes,
- un suivi de la formation,
- un contrat de formation professionnelle.



Public concerné

Demandeur d'emploi (à l'entrée en formation)

En congé formation (financée)

Inscription via la procédure VAPP – VAE



- **Entretien individualisé avec une référente pédagogique:**
 - pour présenter l'offre de formation,
 - pour accompagner la construction du projet,
 - pour présenter les conditions d'admission et les conditions d'inscription,
 - pour présenter les conditions d'organisation de la formation,
 - pour orienter vers un responsable de la spécialité visée.

- **Entretien individualisé avec le responsable administratif**
 - pour établir les devis de formation et les dossiers de financement si nécessaire,
 - pour engager les démarches de validation.

- Pour candidater à l'admission en M1 ou en M2, l'adulte en reprise d'études doit déposer un dossier dont les éléments sont indiqués sur la fiche de positionnement.
- Une commission de sélection procédera à l'examen des candidatures.

Calendrier des opérations d'inscription et d'admission

- mi-avril : clôture de la session VAPP,
- mi-avril : sélection des dossiers par les commissions et annonce des résultats
- fin avril – fin mai : préinscriptions en ligne obligatoires,
➤
- début juillet, publication des résultats d'admission et des affectations sur les sites départementaux (1er degré),
- 1^{ère} quinzaine de juillet, envoi des contrats de formation professionnelle,
- fin août, finalisation de l'inscription en ligne

➤ **Frais d'inscription à l'Université de Bordeaux :
243,00 euros (pour l'année 2019/2020)**

➤ **Frais de formation :**

Lorsque l'adulte en reprise d'études est financé

En totalité : il n'a aucun frais à sa charge.

Partiellement : il finance le différentiel entre le coût de la formation et le montant financé.

Lorsque l'adulte en reprise d'étude est non financé :

Les frais de formation sont calculés à partir de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018.

Le compte personnel de formation

- **Le Compte Personnel de Formation (CPF) recense :**
 - les droits acquis par toute personne active dès son entrée sur la marché du travail et jusqu'à son départ à la retraite,
 - les formations dont peut bénéficier personnellement le salarié.
- Depuis le 01/01/2019, les droits acquis sont comptabilisés en euros (à hauteur de 500 € par an dans la limite de 5 000 €) et mobilisés à l'initiative de la personne active, qu'elle soit salariée ou à la recherche d'un emploi, afin de suivre une formation (sauf fonction publique, dont les droits acquis sont maintenus en heures).
- **Les liens utiles :**
 - <https://www.service-public.fr>
 - <https://travail-emploi.gouv.fr>
 - www.compteformation.gouv.fr (application smartphone pour consulter ses droits et catalogue)
- **La mise en place du financement d'une formation proposée par l'INSPE via le CPF se fera en liaison avec le service Formation Continue**

Suivi de la formation, Evaluation du parcours

Suivi

- ◆ Suivi des présences
- ◆ Suivi du financement
- ◆ Dispositifs d'accompagnement (rencontres individuelles à la demande ou collectives)

Evaluation

- ◆ Contrôle continu, examens terminaux
- ◆ Diplôme : Master MEEF



Organisation du Service Formation continue

Responsable formation continue ESPE : Carine REYDY

formation_continue@espe-aquitaine.fr

Responsable administratif et financier du service : Olivier BEZEMONT

olivier.bezemont@u-bordeaux.fr

◆ **Référente pédagogique** pour la mention 1^{er} degré : Marie-Hélène Cuin

marie-helene.cuin@u-bordeaux.fr

◆ **Référente pédagogique** pour les autres mentions : Marie-Pierre LALLEMENT

marie-pierre.lallement@u-bordeaux.fr

◆ **Secrétariat** : Sylvie SOUCHET

sylvie.souchet@u-bordeaux.fr



